

Cornillon, Combres, l'Espinasse, Valprivas, Châtel, Cleppé et la Celle ; dans le Beaujolais, les Forges (Fourneaux), la Verpillière (Lay), Peisselay et le Sou, et dans le Lyonnais la seigneurie de Charnay.

Les Thélis avaient adopté les armes des seigneurs de l'Espinasse, en succédant par mariage à la possession de la terre de ce nom.

(D'Orronville, 289. — *Mazures de l'Isle-Barbe*, 585. — De Persigny, *Mémoire sur les dispositions intérieures de la Diana*, p. 50.)

## 115

GUY DE SAINT-PRIEST (1390-1391).

*Echiqueté d'azur et d'or de neuf pièces.*

Guy de Saint-Priest, chevalier, fils aîné de Briand de Saint-Priest, seigneur de Saint-Priest et de Saint-Chamond avait hérité de son père de la baronnie de Saint-Priest. Après avoir accompagné Louis II, duc de Bourbon, dans diverses expéditions contre les Anglais, ce chevalier suivit encore ce prince en Afrique, en 1390. Dans cette dernière expédition, le seigneur de Saint-Priest paraît avoir joué un rôle assez important, et ce fut notamment sur son avis que les chefs de l'armée chrétienne se décidèrent à traiter avec le bey de Tunis.

(D'Orronville, 289, 314. — La Mure, II, 79. — *Mazures de l'Isle-Barbe*, 378.)

## 116

TACHON DE GLÈNE (1390).

Tachon de Glène (ou de Glenier) n'était encore qu'écuyer,